

|                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Paroisse Sainte Agnès de Rufisque</p> <p>Plan d'action Pastoral 2025-2028</p> <p>Comité de pilotage - Mémo pour la communication en paroisse</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## **5minutes pour le PAP**

### **1. INTRODUCTION**

Après le mercredi des Cendres, le comité de pilotage du Plan d'action pastorale vous propose cette deuxième communication pour une *démarche participative et inclusive qui consiste à impliquer tous les paroissiens afin de recueillir les préoccupations, les analyser et définir les priorités de ce PAP.*

Pour rappel, un plan d'action pastoral est un document d'orientation qui organise les actions de l'Église pour répondre à sa mission d'évangélisation, de service et d'accompagnement des fidèles.

### **2. Le PAP est élaboré pour :**

- Assurer une vision commune de la mission.
- Eviter l'improvisation ou la dispersion des initiatives.
- Favoriser la communion et la synodalité dans l'action.
- Evaluer les fruits et ajuster les actions.

### **3. Les objectifs du PAP**

- Renforcer la vie de foi des fidèles.
- Promouvoir une Église proche des personnes.
- Favoriser la communion et la mission.

**Mais** retenons qu'un plan pastoral n'est pas un simple programme administratif :

Il naît de la prière et du discernement tout en restant ouvert à l'action de l'Esprit Saint pour la croissance humaine et spirituelle des fidèles.

Comme le rappelle souvent l'Église :

**Toute pastorale est d'abord œuvre de Dieu, à laquelle nous collaborons humblement.**

## **6. Le PAP de notre archidiocèse**

Le Plan d'Action Pastoral (PAP) 2025-2028 de l'Archidiocèse de Dakar s'inscrit dans la continuité de la mission pastorale confiée au nouvel archevêque, Mgr André Gueye. Il vise à structurer l'action de l'Église diocésaine pour une pastorale plus féconde, cohérente et adaptée aux défis actuels.

**Le thème est le suivant : « Pour une Église synodale, autonome au service de la justice et de la paix. »**

Cette vision exprime :

- une Église qui marche ensemble,
- une Église responsable de ses ressources,
- une Église engagée dans la société.

**Trois grandes orientations pastorales que Monseigneur André Gueye désire dérouler avec toute la famille de l'archidiocèse entre 2025 et 2028.**

## 7. Pour notre paroisse Sainte Agnès

Nous sommes tous invités à porter une attention particulière à une dimension essentielle de notre vie chrétienne : **la synodalité**. La synodalité signifie simplement **marcher ensemble**. Elle nous rappelle que l'Église n'est pas seulement une organisation ou une institution : elle est une famille, un peuple en chemin, où chacun a sa place, sa voix et sa responsabilité.

Pour aller plus loin, il est important que nous fassions une relecture à travers ces questions suivantes :

- Où en sommes-nous aujourd'hui, nous paroissiens de Sainte Agnès dans notre vécu de la synodalité ?
- Comment pourrions-nous décrire notre « **marcher ensemble** » ?
- Vous sentez-vous accueilli(e) et reconnu(e) dans la paroisse ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce qui vous fait vous sentir membre de cette communauté ?
- Qu'est-ce qui pourrait renforcer ce sentiment d'appartenance ?
- Quels sont les blocages à notre marche commune ?
- Est-ce que je peux dire que ma famille participe à la marche commune de la famille paroissiale Sainte Agnès ? Comment ?

Chers paroissiens, c'est à partir de vos réponses que nous allons élaborer un plan de travail qui nous aidera à être et à faire Eglise pour marcher ensemble.

*Que Marie, La Première en chemin, intercède pour le meilleur de notre « **MARCHER ENSEMBLE** ».*